



UN AVENIR PARTAGÉ

Une métropole réellement en transition

La transition écologique est au cœur de nos priorités de mandat. Le dernier rapport du GIEC souligne une fois de plus l'importance des actions que nous devons entreprendre pour limiter l'ampleur du changement climatique. Parce que cet objectif doit être pensé dans la justice sociale et territoriale, l'ensemble des communes et métropolitains bénéficie d'actions concrètes en faveur du climat, des solidarités et de la protection des plus fragiles.

Ainsi, depuis quelques semaines, les usagères et usagers du réseau STAR constatent un changement dans leurs trajets extra-rocade du quotidien. Plus silencieux et moins polluants, les 39 bus au gaz naturel de ville sont peu à peu déployés sur le réseau des lignes métropolitaines. Ils confortent l'objectif d'atteindre une flotte sans moteurs Diesel d'ici à 2030 et confirment notre engagement de faciliter les déplacements de toutes et tous.

Cet objectif se retrouve dans l'extension de la tarification solidaire aux vélos en libre-service, à la location ou l'achat de vélo ou trottinette électrique. Les revenus ne doivent pas constituer un frein ou un obstacle à l'accès aux déplacements non polluants. Sur le réseau bus et métro, plus d'un tiers des déplacements sont effectués grâce à cette tarification solidaire, sans compter la gratuité pour les moins de 12 ans et la diminution du coût des abonnements pour les jeunes de 13 à 26 ans. Avec la mise en place à la rentrée du « Pass Mobilité », qui intègre plusieurs services, toutes les alternatives à la voiture individuelle sont rassemblées dans un seul titre.

La politique des déchets forme un autre axe majeur de nos engagements écologiques et climatiques. Dans quelques mois débiteront les travaux de modernisation de l'unité de valorisation énergétique de Villejean, dont les déchets brûlés produiront à terme 120% d'électricité et 40% de chaleur en plus qu'aujourd'hui. Pendant ces travaux, les déchets seront en partie traités par un centre situé à Bourgbarré. Lorsque Rennes aura repris ses activités, le site du sud-est métropolitain deviendra un pionnier de l'économie circulaire en devenant une unité de production de gypse 100% recyclé par la valorisation des déchets de plâtre du secteur du bâtiment.

Parallèlement à ces grands travaux, nous entendons valoriser l'initiative citoyenne avec la concertation « Nos déchets en 2030 ». Jusqu'au 21 novembre, sur le site de la Fabrique citoyenne (fabriquecitoyenne.rennes.fr), les habitantes et habitants de nos 43 communes sont invités à faire connaître leurs habitudes, leurs attentes et leurs suggestions en matière de réduction et de tri des déchets.

Enfin, c'est sur le territoire métropolitain que s'est installée la plus grande centrale solaire de Bretagne. Pas moins de 38 000 panneaux solaires installés, avec le concours de Rennes Métropole au travers de la société locale Energ'IV et grâce à une souscription auprès des habitantes et habitants de Bruz, Pont-Péan et de toute l'Ille-et-Vilaine. Cette « ferme solaire » produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle de Chantepie.

Sur le territoire de Rennes Métropole, nous menons donc une transition écologique concrète, qui se base sur les actes et non pas uniquement sur les mots. Nous la menons dans le respect des valeurs et du projet que nous portons pour notre territoire, celui d'une société solidaire qui valorise les idées et initiatives citoyennes.

Emmanuelle Rousset,
vice-présidente de Rennes Métropole
Franck Morvan,
maire de Bourgbarré
Co-présidents du groupe Un avenir partagé



C'est sur le territoire métropolitain (Pont-Péan et Bruz) que s'est installée la plus grande centrale solaire de Bretagne.

Christophe Le Dévéhat

GRUPE COMMUNISTE



Dimitri Roumagne

Les élus communistes métropolitains : Michel Demolder (maire de Pont-Péan), Iris Bouchonnet, Yannick Nadesan (président), Arnaud Stephan.

Un groupe communiste à Rennes Métropole

Pour la première fois, un groupe communiste se constitue à Rennes Métropole pour mieux :

- Nous exprimer et agir en lien permanent avec ce qui bouge dans notre société, en fidélité à notre idéal de société plus fraternelle et solidaire, libérée des dominations et des oppressions ;
- Coopérer au sein de la majorité conduite par Nathalie Appéré et réussir le programme inspiré

par nos valeurs de justice sociale et d'écologie et auquel nous avons activement contribué. Pour répondre à vos questions, échanger sur vos initiatives et agir, nous saurons nous rendre disponibles.

Groupe Communiste
02 23 62 13 84 – groupe-pcf@ville-rennes.fr
Twitter : ElusPCFRennes – Facebook : Élus communistes Rennes Ville et Métropole

Solidarig facilite la vie des gens en béquilles



Anne-Cécile Esteve

THORIGNÉ-FOUILLARD « Bienvenue au festival de cannes ! » lance Jean-Pierre Le Coq dans un grand sourire. Derrière lui, deux béquilles (aussi appelées cannes anglaises) tiennent appuyées contre le mur. Avec une particularité : elles sont solidarisées. Ce qui réduit considérablement le risque de les voir chuter et d'obliger leur propriétaire à prendre des risques en les récupérant. « Ce dispositif relève d'un bricolage facile à exécuter, explique l'inventeur. Il s'agit d'aimants que l'on peut fixer à deux endroits : au niveau des poignées et/ou des avant-bras des cannes. » C'est de cette solidarisation et de l'envie d'en faire un objet solidaire que vient le nom de Solidarig.

Tout au long de la carrière de cet ancien responsable de lycée technique, dont les mains ne quittent pas ses tournevis lorsqu'il détaille son parcours, des personnes l'ont sollicité pour transformer leurs idées en prototypes. Dans les années 1980, le directeur d'un Ehpad évoque des cannes anglaises solidaires. Un prototype

voit le jour sans que cela aille plus loin. « Après quelques années, je me suis dit qu'il ne fallait pas laisser tomber cette idée », se souvient-il.

En faire profiter les gens

Il y a deux ans, l'un de ses amis devient son « premier cobaye ». L'utilité du dispositif de solidarisation des béquilles est immédiatement démontrée. Au gré des besoins, celui-ci est installé chez diverses connaissances. Mais l'inventeur regrette que cela ne soit pas généralisé, malgré ses propositions à des mutuelles ou des collectivités. « À bientôt 80 ans, je ne veux pas en faire une gloriole personnelle et je n'ai pas une approche mercantile, assure-t-il. J'espère que mon idée sera reprise et pourra profiter au plus grand nombre. À terme, il faudrait que les béquilles soient vendues en intégrant un système comme Solidarig. »

CONTACT
lecoqjp@wanadoo.fr

Benjamin Monnet

Un parc photovoltaïque en 2026

Près de la Glaz Arena, un projet de champ solaire de 7,5 hectares est à l'étude. De quoi couvrir la consommation électrique de 2 000 foyers.

CESSON-SÉVIGNÉ Après Pont-Péan et Bruz, qui viennent d'inaugurer la plus grande ferme solaire de Bretagne, c'est au tour de Cesson-Sévigné de dévoiler un projet de champ photovoltaïque, qui devrait éclore dans les cinq ans.

Entre la rocade, la Glaz Arena et Carrefour, l'ancien parc du Bois de la justice coiffe un tunnel ferroviaire. Le terrain appartient à la commune de Cesson-Sévigné, qui accélère pour contribuer à la production d'énergie verte. « Il n'est pas si facile de trouver du foncier aussi vaste, parfaitement exposé, sans usage agricole, à proximité d'un centre urbain. C'est même une denrée très rare », commente Loïc Mahot, chargé de développement à la société d'économie mixte Energ'iv.

La production photovoltaïque se fera au sol. D'une puissance maximale de 5,7 MWh, l'installation devrait produire 7 GWh/an, l'équivalent de 17% de la consommation électrique communale. De quoi couvrir les besoins en électricité de 2 000 foyers cessonnois. « La proximité du centre commercial de la Rigourdière permet d'envisager la piste d'une autoconsommation locale, sans investir dans de coûteux travaux

À l'instar de Bruz et Pont-Péan, qui viennent d'inaugurer la plus grande ferme solaire de Bretagne, Cesson-Sévigné se lance dans la production photovoltaïque.



Christophe Le Dévéhat

de raccordement. » Le parc clôturé sera placé sous surveillance vidéo et vraisemblablement entretenu en écopâturage.

Financement participatif

Les études techniques se poursuivent. Première étape des études d'impact, un inventaire faune et flore a été lancé cet été. À l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, un investisseur majoritaire sera recruté afin de constituer une

société de projet avec Energ'iv et la commune de Cesson-Sévigné. Les habitants de la métropole pourront contribuer au projet grâce à une campagne de financement participatif. « Les projets récents de ferme solaire à Guignen et Pont-Péan ont montré l'engouement de la population pour les projets de transition énergétique », indique Loïc Mahot. À Cesson-Sévigné, le coût global de l'opération est estimé à 5 M€.

Olivier Brovelli